

Accueils périscolaires

Organisés au sein de l'école, sous la surveillance du personnel communal, l'accueil du matin et du soir est un temps libre pour votre enfant, favorisant le jeu avec ses camarades en toute sécurité.

Les horaires

Les lundi, mardi et jeudi et vendredi :

- › **Accueil périscolaire du matin** : 7h30-8h35,
- › **Accueil périscolaire du soir** : 16h45-18h45 .

Organisation

Organisés au sein de l'école, sous la surveillance du personnel communal, l'accueil du matin et du soir est un temps libre pour votre enfant, favorisant le jeu avec ses camarades en toute sécurité.

Si votre enfant reste à l'accueil périscolaire du soir, pensez à prévoir son goûter.

Modalités d'inscription

L'inscription à l'accueil périscolaire est AUTOMATIQUE, et sans autre formalité à effectuer de votre part, dès lors que vous inscrivez votre ou vos enfant(s) à l'école primaire.

Réservation



Pour signaler sa présence aux accueils l'enfant ou le parent doit badger chaque matin à l'aide de sa carte « Bamboo ».

- › sur le logo « **rond** » pour l'**accueil du matin**,
- › sur le logo « **triangle** » pour l'**accueil du soir**.

La procédure est exactement identique à celle de la restauration.

Tarifs 2023/2024

- › Forfait : 1,95 € par enfant gradignanaï.
- › Forfait : 2,44 € par enfant non gradignanaï.

CONTACT

PÔLE VIE LOCALE

SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Hôtel de Ville - Atrium
Allée Gaston Rodrigues

33170 Gradignan

 0556756521

 Courriel



MAIRIE DE GRADIGNAN

Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex
Téléphone :
+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :

- » le lundi de 13h à 19h
 - » du mardi au vendredi de 8h à 16h
 - » le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)
-